

Non à l'école au collège !
Pas de classes de CM implantées à Jean Lurçat

Nous, personnels des écoles Voltaire et Paul Valéry et du collège Jean Lurçat, avons appris par voie de presse l'existence d'un projet conjoint de la mairie d'Angers et de la DSDEN 49 d'implanter des classes de CM1/CM2 dans l'enceinte du collège Jean Lurçat. Nous nous sommes constitué-e-s en Assemblée Générale le 22 mai pour débattre du projet avec le soutien de l'intersyndicale FSU-SUD-CGT-FO.

Tout d'abord nous déplorons de n'avoir jamais été avertis de l'existence d'un tel projet par notre hiérarchie ni d'avoir jamais été consulté-e-s sur celui-ci.

Lors de la discussion dans l'AG, nous nous sommes opposés unanimement à ce projet.

Nous demandons donc une audience auprès du DASEN du 49 pour porter notre refus déterminé de celui-ci.

Pour nous, la réussite des élèves passe par des mesures de toute autre nature :

- une rénovation des locaux des écoles existantes;
- le déplacement du collège dans de nouveaux locaux et sur un lieu proche qui favorise la mixité sociale;
- les transports gratuits pour tous nos élèves;
- du temps de réunion entre tous les collègues du secteur, sur le temps de travail devant élèves, avec les moyens en remplacement adéquats.

Les personnels enseignants des écoles Paul Valéry et Voltaire et du collège Jean Lurçat.